



VILLE DE PLOEMEUR  
MORBIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique du  
Jeudi 19 mai 2016

**COMPTE ADMINISTRATIF 2015 : BUDGET AFFAIRES ECONOMIQUES**

**Etalent présents :**

Ronan LOAS, Teaki DUPONT, Antoine GOYER, Hélène BOLEIS, Patricia QUERO-RUEN, David DREGOIRE, Pascaline ALNO, Serge LECUYER, Michel ROUALO, Patrick GOUELLO, Dominique QUINTIN, Martine YVON, Dominique DAUGES, Bernard CLERGEON, Anne-Valerie RODRIGUES, Christelle CAINJO, Armelle GEGOUSSE, Philippe DONIES, Pierre-Yves CAINJO, Daniel LE LORREC, Irène BELLEC, Michel LE MESTRALLAN, Jean-Guillaume GOURLAIN, Sylvain BRITEL, Thierry LE FLOCH.

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

Isabelle LE RIBLAIR à Teaki DUPONT, Dominique SAURAY à Michel ROUALO, Jean-Luc MADEC à Serge LECUYER, Claudie LE BIHAN à Hélène BOLEIS, Katherine GIANNI à Philippe DONIES, Yolande ALLANIC à Jean-Guillaume GOURLAIN, Nolwenn DELALEE à Daniel LE LORREC.

**Absent :**

Loïc Tonnerre

Secrétaire de séance : Bernard CLERGEON

**Présents : 25**  
**Absent : 01**  
**Pouvoirs : 07**

**COMPTE ADMINISTRATIF 2015 : BUDGET AFFAIRES ECONOMIQUES**

Rapporteur : Antoine Goyer

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L1612-12 du Code général qui dispose que le vote de l'organe délibérant arrêtant les comptes doit intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 15 janvier 2015 approuvant le budget primitif de l'exercice 2015;

Vu les délibérations du conseil municipal en date des 28 mai 2015, 25 novembre 2015 et 16 décembre 2015 approuvant les décisions modificatives relatives à cet exercice ;

Vu le compte de gestion du budget affaires économiques pour l'exercice 2015 dressé par le comptable ;

Vu l'avis de la commission «finances, ressources humaines» du 9 mai 2016 ;

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

*Le Maire ayant quitté la salle au moment du vote,*

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,**

- **DONNE ACTE** de la présentation faite du compte administratif du budget affaires économiques,
- **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et aux débits et crédits portés aux différents comptes,
- **ARRETE** les résultats suivants du compte administratif 2015 et les restes à réaliser et à recouvrer de la section d'investissement conformément au tableau ci-dessous :

Libellés	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
Dépenses	565.000,00 €	359.407,06 €	
Recettes	1.164.333,59 €	583.724,66 €	
Résultat de clôture		+ 224.317,60 €	
Résultat reporté		+ 599.333,59 €	
<b>Résultat net de fonctionnement</b>			<b>+823.651,19 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
Dépenses	841.593,23 €	39.957,44 €	132.938,49 €
Recettes	1.289.368,02 €	255.817,00 €	
Résultat de clôture		+215.859,56 €	-132.938,49 €
Résultat reporté		+599.368,02 €	
Résultat de clôture		+815.227,58 €	
<b>Résultat net d'investissement avant affectation de l'excédent de fonctionnement</b>			<b>+682.289,09 €</b>
<b>Résultat global de clôture</b>		<b>+1.638.878,77 €</b>	
<b>Résultat net global</b>			<b>+1.505.040,28 €</b>

**Délibération adoptée à la MAJORITE – 8 CONTRE (groupe de l'opposition)**

Le registre dûment signé.  
 Pour extrait certifié conforme.


  
**Ronan LOAS,**  
 Maire